



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

3 décembre 2018

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 3 décembre 2018 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence de la mairesse suppléante, Cathy Varnier, et des conseillères et conseillers Céline Bourbeau, Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 3 décembre 2018 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 novembre 2018
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. M. Hubert Royer – Pont Frederick-Coburn – Déblaiement de la neige
5. Service récréatif – M. François Séguin
 - 5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2018
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1.1. Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) – Camion Chevrolet Silverado 1500, no. 11-7061 – Non-renouvellement de la location du véhicule
 - 6.1.2. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Autoroute 55, sortie 85 – Panneau de signalisation - Demande
 - 6.1.3. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Rues Laurier et Wilfrid – Subvention
 - 6.1.4. Politique de déneigement
 - 6.1.5. Longus Groupe Terapro – Gratte à neige - Proposition
 - 6.2. Administration – Direction générale
 - 6.2.1. Règlement no. 252 déterminant les taux de taxes et tarifs pour 2019 et fixant les conditions de perception – Avis de motion
 - 6.2.2. Règlement no. 253 décrétant les règlements de contrôle et de suivi budgétaires – Avis de motion
 - 6.2.3. Calendrier des assemblées régulières du conseil pour 2019 - Adoption
 - 6.2.4. Comité de promotion industrielle de Richmond – Remboursement de la taxe d'affaires – 450, 9^e Avenue
 - 6.2.5. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Règlement no. 250 modifiant le règlement no. 239 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils – Approbation
 - 6.2.6. Ministère de l'Économie et de l'Innovation – Réalisation d'une étude menant à un positionnement stratégique pour le développement économique – Demande d'aide technique
 - 6.2.7. MRC du Val-Saint-François – Politique culturelle – Demande
 - 6.2.8. MRC du Val-Saint-François – Service regroupé intermunicipal en ingénierie – Montage financier, répartition des frais fixes à la quote-part, An 1 – 2019 et An 2 – 2020, résolution d'intégration
 - 6.2.9. MRC du Val-Saint-François – Fonds de soutien aux projets structurants – Volet Infrastructures de loisirs et de sport



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 6.2.9.1. Projet de jeux d'eau - Somme réservée
- 6.2.9.2. Parc en bordure de la rivière Saint-François – Demande d'aide financière
- 6.2.10. Commission de protection du territoire agricole du Québec – Exploitation d'une carrière par Les Entreprises B. Chevalier – Décision
- 6.2.11. Mme Geneviève Lacroix – Entretien ménager des bureaux d'administration de la Ville de Richmond, de la Sûreté du Québec, du Bureau de la publicité des droits – Contrat pour 2019 – Proposition
- 7. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 7.1. Direction de la santé publique de l'Estrie – Forum sur le cannabis - Invitation
 - 7.2. École secondaire régionale de Richmond – Cinéma-jeunesse – Droits de projection - Demande d'aide financière
 - 7.3. Ville de Mirabel, cabinet du maire – Appel à soutenir les Cercles de fermières du Québec – Demande d'appui
 - 7.4. Carrefour jeunesse-emploi – Présentation des projets de jeunes leaders du Val-Saint-François - Invitation
- 8. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 9. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 10. Affaires nouvelles
 - 10.1. Municipalité du Canton de Melbourne – Fleurons du Québec - Félicitations
- 11. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2018-12-03-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-12-03-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 novembre 2018

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 novembre 2018 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

4.1 M. Hubert Royer – Pont Frederick-Coburn – Déblaiement de la neige

M. Hubert Royer désire remercier le conseil pour le déblaiement de la neige sur le trottoir du pont Frederick-Coburn.

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

2018-12-03-03

5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2018

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 29 novembre 2018, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues. (Adoptée)

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2018-12-03-04

6.1.1. Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) – Camion Chevrolet Silverado 1500, no. 11-7061 – Non-renouvellement de la location du véhicule

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de ne pas renouveler la location du camion Chevrolet Silverado 1500, no. 11-7061 avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER). (Adoptée)

2018-12-03-05

6.1.2. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Autoroute 55, sortie 85 – Panneau de signalisation - Demande

ATTENDU QUE 2 sorties de l'autoroute 55 portant les nos. 85 et 88 donnent accès à la ville de Richmond;

ATTENDU QUE la sortie no. 85 indique « Melbourne » et devrait plutôt indiquer « Richmond » tout comme la sortie no. 88;

ATTENDU QUE Richmond est la ville qui est la plus rapprochée de ladite sortie no. 85;

ATTENDU QUE l'ancienne Municipalité du Village de Melbourne est fusionnée avec la Ville de Richmond depuis 1999;

ATTENDU QUE l'affichage routier est sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond dépose une demande officielle au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour qu'il indique « Richmond » sur le panneau de signalisation de la sortie no. 85 de l'autoroute 55 comme destination accessible par ladite sortie. (Adoptée)

6.1.3. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Rues Laurier et Wilfrid - Subvention

Le directeur général dépose un courriel reçu du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports indiquant que le dossier de demande de subvention, pour les travaux de pavage sur les rues Laurier et Wilfrid, est conforme aux



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

modalités du programme et qu'un premier versement de la subvention, soit 12 000 \$ (40%) se fera prochainement et que les autres montants seront versés automatiquement en début d'année financière dudit ministère.

2018-12-03-06

6.1.4. Politique de déneigement

ATTENDU QUE le bon déroulement des activités de déneigement de la ville de Richmond est essentiel pour la sécurité et le bien-être des citoyens;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond souhaite mettre en place des pratiques de déneigement standardisées qui rendront plus efficaces les opérations sur le territoire;

ATTENDU QUE l'impact environnemental de l'utilisation d'abrasifs est non négligeable et qu'il est important d'en diminuer l'utilisation sans faire de compromis sur la sécurité des citoyens;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adopte la Politique de déneigement 2018-2019 tel que présentée. (Adoptée)

2018-12-03-07

6.1.5. Longus Groupe Terapro – Gratte à neige - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser l'achat de la gratte à neige auprès de Longus Groupe Terapro au montant de 17 598 \$, taxes en sus, à même le budget 2019. (Adoptée)

6.2. Administration – Direction générale

2018-12-03-08

6.2.1. Règlement no. 252 déterminant les taux de taxes et tarifs pour 2019 et fixant les conditions de perception – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Lancaster qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 252 déterminant les taux de taxes et tarifs pour 2019 et fixant les conditions de perception.

2018-12-03-09

6.2.2. Règlement no. 253 décrétant les règlements de contrôle et de suivi budgétaires – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère Bourbeau qu'elle proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 253 décrétant les règlements de contrôle et de suivi budgétaires.

2018-12-03-10

6.2.3. Calendrier des assemblées régulières du conseil pour 2019 - Adoption

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des assemblées régulières du conseil municipal, pour 2019, qui se tiendront à l'hôtel de ville, situé au 745 rue Gouin.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

| | |
|------------------------------|---------------------|
| 14 janvier à 19 h | 2 juillet à 19 h |
| 4 février à 19 h | 12 août à 19 h |
| 18 février à 19 h | 3 septembre à 19 h |
| 4 mars à 19 h | 16 septembre à 19 h |
| 18 mars à 19 h | 7 octobre à 19 h |
| 1 ^{er} avril à 19 h | 21 octobre à 19 h |
| 15 avril à 19 h | 4 novembre à 19 h |
| 6 mai à 19 h | 18 novembre à 19 h |
| 21 mai à 19 h | 2 décembre à 19 h |
| 3 juin à 19 h | 16 décembre à 19 h |

(Adoptée)

2018-12-03-11

6.2.4. Comité de promotion industrielle de Richmond – Programme de remboursement de la taxe d'affaires – 450, 9^e Avenue

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le versement, au Comité de promotion industrielle de Richmond, d'une subvention représentant la taxe d'affaires locative applicable à l'occupation du bâtiment situé au 450, 9^e Avenue, et ce, selon les modalités suivantes à savoir 100% la première année, 75% la deuxième année et 50% la troisième année; ladite subvention représentant 75% du total de la taxe d'affaires, qui est de 4 470 \$, soit la somme de 3 352,50 \$.

(Adoptée)

6.2.5. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Règlement no. 250 modifiant le règlement no. 239 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils - Approbation

Le directeur général dépose une correspondance reçue du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informant que le Règlement municipal no. 250, ayant pour objet la circulation des camions et des véhicules-outils sur le réseau routier local, est approuvé par ledit ministère.

2018-12-03-12

6.2.6. Ministère de l'Économie et de l'Innovation – Réalisation d'une étude menant à un positionnement stratégique pour le développement économique – Demande d'aide technique

ATTENDU QU'une étude de positionnement stratégique pour le développement économique serait un outil incontournable pour l'avenir de la ville;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a sollicité, par résolution, les Municipalités du Canton de Cleveland et du Canton de Melbourne afin qu'elles collaborent avec la Ville de Richmond;

ATTENDU QUE ces deux municipalités ont délégué des élus afin qu'ils participent activement au sein du comité qui supportera l'étude;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation pourrait accompagner la Ville de Richmond dans sa démarche;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond sollicite la collaboration du ministère de l'Économie et de l'Innovation afin qu'il l'accompagne dans sa démarche de réalisation d'une étude menant à un positionnement stratégique pour le développement économique de la Ville de Richmond et qu'il la soutienne financièrement.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2018-12-03-13

6.2.7. MRC du Val-Saint-François – Politique culturelle – Demande

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François possède une politique culturelle ayant été déposée en 2005;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond constate l'importance d'une telle politique et de son impact dans la région;

ATTENDU QUE la culture est un élément phare dans le développement social, touristique et économique du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond souhaite se doter d'une telle politique et qu'elle voudrait s'arrimer à celle de la MRC du Val-Saint-François;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond invite la MRC du Val-Saint-François pour qu'elle réalise une nouvelle politique culturelle.

(Adoptée)

2018-12-03-14

6.2.8. MRC du Val-Saint-François – Service regroupé intermunicipal en ingénierie – Montage financier, répartition des frais fixes à la quote-part, An 1 – 2019 et An 2 – 2020, résolution d'intégration

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a réalisé une étude concernant la mise en commun d'un service d'ingénierie inter MRC intégrant le territoire de la MRC de Memphrémagog et la MRC de Coaticook;

ATTENDU QU'un service d'ingénierie à terme permettra d'offrir du soutien et de l'accompagnement ainsi que la réalisation de mandats en ingénierie auprès des municipalités signataires de l'entente intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a présenté les résultats de cette étude de mise en commun d'un service d'ingénierie dans les trois MRC;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a signalé par courriel le 20 novembre 2018 son intention d'être incluse dans le montage financier du service regroupé en ingénierie conformément à sa résolution no. 2018-11-19-09;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a préparé le montage financier du service d'ingénierie sur la base du nombre de municipalités ayant signalé leur intérêt dans le courriel d'intention transmis à la fin novembre 2018;

ATTENDU QUE les municipalités ayant confirmé leur intérêt veulent se positionner officiellement sur leur adhésion lors de la transmission du montage financier final, avant la signature de l'entente intermunicipale;

ATTENDU QUE le financement du service d'ingénierie regroupé est basé sur une quote-part partagée entre les municipalités et MRC membres permettant d'assumer les frais fixes du service et sur le principe utilisateur-payeur à coût très avantageux pour les municipalités;

ATTENDU QU' une banque de 15 heures la première année et 10 heures les années subséquentes devra obligatoirement être prise et incluse dans la quote-part afin de permettre au service d'ingénierie de rencontrer les municipalités et planifier leurs besoins annuels;

ATTENDU QUE les modalités telles que la durée de l'entente intermunicipale et la méthode de priorisation des travaux seront convenues entre les municipalités ayant adhéré au service;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

ATTENDU QUE la Ville de Richmond est intéressée à participer au projet de service d'ingénierie regroupé, le tout à être confirmé par la signature de l'entente intermunicipale;

ATTENDU QU'en dépit de la volonté des parties, certains éléments hors du contrôle des MRC ou municipalités peuvent avoir une influence sur la réalisation du projet tel que la disponibilité de la main-d'œuvre;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers :

QUE la Ville de Richmond accepte d'être intégrée au montage financier final du service regroupé intermunicipal en ingénierie, aux conditions proposées et selon le montage financier présenté ;

QUE la Ville de Richmond acceptera de participer à une rencontre pour définir et établir les modalités de l'entente intermunicipale du service d'ingénierie;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François.

6.2.9 MRC du Val-Saint-François – Fonds de soutien aux projets structurants – Volet Infrastructures de loisirs et de sport

2018-12-03-15

6.2.9.1 Projet de jeux d'eau – Somme réservée

ATTENDU QU'un projet de jeux d'eau a été déposé au Fonds de développement des territoires de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QU'une somme de 15 000 \$ a été réservée à même ce Fonds pour la réalisation du projet de jeux d'eau;

ATTENDU QUE ledit projet n'a pas obtenu la subvention du Fonds des petites collectivités, Volet Infrastructures de loisirs et de sports des gouvernements provincial et fédéral nécessaire à sa réalisation;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers :

QUE la Ville de Richmond demande à la MRC du Val-Saint-François de ne plus affecter la somme de 15 000 \$ pour les jeux d'eau du Fonds de développement des territoires de la MRC du Val-Saint-François et de la rendre accessible pour un autre projet de la municipalité.
(Adoptée)

2018-12-03-16

6.2.9.2 Parc en bordure de la rivière Saint-François – Demande d'aide financière

ATTENDU QUE la Ville de Richmond dispose de sommes dans le Fonds de développement des territoires de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond envisage l'aménagement d'un parc en bordure de la rivière Saint-François;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond souhaite affecter 15 000 \$ du Fonds de développement des territoires de la MRC du Val-Saint-François pour ledit projet et qu'il y a lieu de mandater un signataire autorisé;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires de la MRC du Val-Saint-François – Sommes réservées aux municipalités et que le directeur général adjoint soit autorisé à signer tous les documents donnant effet à la présente. (Adopté)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

6.2.10. Commission de protection du territoire agricole du Québec – Exploitation d’une carrière par Les Entreprises B. Chevalier – Décision

Le directeur général dépose une correspondance reçue de la Commission de protection du territoire agricole du Québec informant que ladite Commission autorise, à la demanderesse, à savoir Les Entreprises B. Chevalier inc., l’utilisation à des fins autres que l’agriculture, soit pour l’exploitation d’une carrière incluant son chemin d’accès, d’une parcelle de terre d’environ 21 hectares correspondant à une partie des lots 5 535 437, 5 536 029, et 6 102 265 du cadastre du Québec, située à proximité de la nappe phréatique qui alimente le puits no. 3 de l’usine d’eau potable de la Ville de Richmond.

2018-12-03-17

6.2.11. Mme Geneviève Lacroix – Entretien ménager des bureaux d’administration de la Ville de Richmond, de la Sûreté du Québec et du Bureau de la publicité des droits – Contrat pour 2019 - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers de retenir les services de Mme Geneviève Lacroix pour l’entretien ménager des bureaux d’administration de la Ville de Richmond, de la Sûreté du Québec et du Bureau de la publicité des droits pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et ce, au montant de 24 960 \$, taxes incluses. (Adoptée)

7. DEMANDES D’AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D’AUTORISATIONS, D’APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

7.1. Direction de la santé publique de l’Estrie – Forum sur le cannabis - Invitation

Le directeur fait part d’une invitation reçue de la Direction de la santé publique de l’Estrie pour un forum sur le cannabis qui se tiendra le 7 décembre prochain.

2018-12-03-18

7.2. École secondaire régionale de Richmond – Cinéma-jeunesse – Droits de projection – Demande d’aide financière

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d’autoriser le paiement d’une contribution financière de 765,74 \$ à l’École secondaire régionale de Richmond pour son activité de cinéma-jeunesse. (Adoptée)

2018-12-03-19

7.3. Ville de Mirabel, cabinet du maire – Appel à soutenir les Cercles de fermières du Québec – Demande d’appui

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières du Québec sollicitent l’appui des différentes municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières, par leur bénévolat soutiennent plusieurs causes locales à travers la province;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d’objets faits par ses membres;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues et de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières amassent des fonds pour de nobles causes, dont la Fondation OLO, qui aide les futures mamans dans des milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, Mira qui poursuit l’objectif d’accroître l’autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation, ainsi qu’à l’Associated Country Women of the Word



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

(ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants;

CONSIDÉRANT QUE plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des « Tricots graffiti » et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les municipalités grâce à la Route des tricots graffiti, qui a permis à plusieurs municipalités de se faire connaître;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'appuyer les Cercles de Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès des municipalités. (Adoptée)

7.4. Carrefour jeunesse-emploi – Présentation des projets de jeunes leaders du Val-Saint-François - Invitation

Le directeur fait part d'une invitation reçue de Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond relativement à la présentation des projets concoctés par les participants au Camp jeunes leaders qui se déroulera les 6 et 7 décembre prochains.

2018-12-03-20

8. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 414 579,71 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 30 novembre 2018. (Adoptée)

2018-12-03-21

9. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 34 196,55 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

3 DEC 2018

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

| | | AVANT TAXES | APRES TAXES |
|-----------------------------|--|------------------|------------------|
| LES ENTREPRISES MYRROY INC. | BALAYAGE DES RUES | 5,170.00 | 5,944.21 |
| JIM CODDINGTON | ABRASIF - DENEIGEMENT | 11,866.09 | 13,643.04 |
| CDER | SUBVENTION HALTE ROUTIERE/STATIONNEMENT CENTRE VILLE | 11,000.00 | 11,000.00 |
| SEL WARWICK | SEL A GLACE | 6,160.46 | 7,082.99 |
| GRAND TOTAL | | 34,196.55 | 37,670.24 |



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

10. AFFAIRES NOUVELLES

2018-12-03-22

10.1. Municipalité du Canton de Melbourne – Fleurons du Québec - Félicitations

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de transmettre les félicitations à la Municipalité du Canton de Melbourne pour son obtention de 3 fleurons dans le cadre du concours organisé par la Corporation des Fleurons du Québec. (Adoptée)

2018-12-03-23

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 32, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 696.

Rémi-Mario Mayette, oma
directeur général et
secrétaire-trésorier